

CNW : 01
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
GQM00313

Communiqué

Diffusion immédiate

**Le concept Novoclimat :
pour des immeubles à logements performants et durables**

Québec, le 29 septembre 2005 – L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEE) s'est donné pour objectif, au cours des prochains mois, de faire en sorte que les promoteurs immobiliers et constructeurs d'immeubles à logements privés et de condominiums adoptent le concept d'habitation efficace Novoclimat.

En effet, après avoir effectué une percée intéressante auprès des acheteurs de maisons neuves et des gestionnaires d'immeubles à logements sociaux, l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEE) souhaite que les locataires et acheteurs de condominiums aient également accès aux avantages de Novoclimat.

A l'heure du développement durable, les constructeurs, concepteurs et promoteurs immobiliers qui offriront des habitations plus performantes sur le plan de la consommation énergétique auront une longueur d'avance sur leurs concurrents.

Alors que de nombreux intervenants de l'industrie et des consommateurs demandent un rehaussement des normes actuelles de construction, Novoclimat s'avère la meilleure façon de prendre les devants et d'offrir dès aujourd'hui des habitations supérieures sur le plan de la consommation énergétique.

Également, dans un contexte où les coûts d'énergie sont de plus en plus élevés, les professionnels du secteur de la construction devront répondre aux attentes des consommateurs qui seront de plus en plus exigeants et sélectifs.

En plus d'intéressantes économies d'énergie, un immeuble à logement certifié Novoclimat offre un espace de vie plus sain à ses occupants en réduisant notamment les risques liés à la condensation et aux excès d'humidité, et leur procure un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur.

Incitatifs financiers

La construction de logements efficaces Novoclimat est avantageuse au plan financier en raison des économies d'énergie jumelées aux subventions offertes aux promoteurs immobiliers par Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique. Ces subventions permettent de réduire de moitié l'impact des surcoûts de construction par unité de logement privé ou de condominium. Les économies d'énergie récurrentes contribuent à rentabiliser cet investissement initial et le support financier des principaux distributeurs d'énergie permet de réduire la période de retour sur l'investissement.

Immeubles admissibles

Le concept d'habitation performante Novoclimat a été développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. Tout d'abord offert pour la construction de maisons unifamiliales, Novoclimat est désormais disponible pour les immeubles à logements de 7 étages et moins.

Afin de faciliter l'adoption de ce concept, tout comme pour les maisons neuves, l'Agence de l'efficacité énergétique offre un soutien technique aux architectes, ingénieurs et constructeurs lors de la préparation des plans et devis et sur les chantiers de construction.

Pour en savoir plus, les professionnels de la construction peuvent s'adresser à l'Agence en composant le (418) 627-6379, pour la région de Québec ou, sans frais, au 1 877 727-6655, poste 8014.

L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec est un organisme gouvernemental ayant pour mission de promouvoir l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités et au bénéfice de toutes les régions du Québec.